

Edition : 2018* Conforme à la norme NFP 98-351

DESCRIPTION

Plaques de 33 plots podotactiles adhésifs pré-positionnés. Dispositif idéal pour signaler les endroits potentiellement dangereux (escalier, poteau, obstacle) afin de rendre accessible les bâtiments aux personnes à déficience visuelle.

Solution conçue pour une application à l'intérieur du cadre b



POINTS FORTS

- Mise en œuvre **simple et rapide** :
 - o environ 8 minutes par mètre linéaire pour une personne.
 - o 33 clous posés en une plaque.
- Excellente tenue sur revêtement souple, carrelage, bois, verre, parquet stratifié, pierre naturelle, béton lisse.
- Résistant au grand trafic : adhésion intacte après 1 million de chocs
- Remise en circulation immédiate
- Mesure d'antidérapance (SRT) : 0.60. (exigence mini : 0.45)
- Pas de produits nocifs
- Aucun perçage nécessaire
- Pose silencieuse et peu gênante
- Finition propre
- Pas de déchets et d'odeur
- Conforme à la norme NF P98-351



Au 1^{er} Janvier 2015, l'ensemble des locaux ouverts au public doivent être obligatoirement accessibles aux personnes handicapées. La loi handicap impose aux ERP (Etablissement recevant du public) de répondre aux exigences et aux normes d'accessibilité, en 2015.

L'accessibilité devra être globale entendue au sens large. Les dimensions physiques, intellectuelles et sensorielles devront être prises en compte, sont notamment concernés par d'éventuels travaux ; les postes d'appel d'urgence, les escaliers, les trottoirs.

Toute volée d'escalier comportant au moins trois marches doit répondre aux exigences suivantes :

En haut de l'escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. Arrêté du 1^{er} Août 2006 modifié par l'arrêté du 30 Novembre 2007

Edition : 2018* Conforme à la norme NFP 98-351

MISE EN OEUVRE :

- Nettoyer la zone de travail à l'aide d'un chiffon et d'un produit nettoyant classique.
- Délimiter la zone avec un ruban de masquage ou un trait (en respectant la norme NF P98-351)
- Retirer les bandes vertes situées au dos des plaques pour retirer le cache adhésif
- Positionner les plaques au sol et les fixer les unes aux autres à l'aide du système de clip intégré
- Si nécessaire, découper la dernière plaque trop grande à l'aide de ciseaux
- Bien marcher sur les plaques pour faire sortir les plots
- Retirer le gabarit transparent des plaques
- Insister une dernière fois en pressant bien les plots

N'hésitez pas à visionner notre vidéo de mise en œuvre sur notre site internet :

Avertissement : sur carrelage, pose à éviter si les joints sont supérieurs à 1 mm.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- Plaques de 225 x 420 mm avec 33 plots.
- **Conditionnement** : 20 plaques par carton = 660 plots pour 4,50 ml
- Diamètre plot : 25 mm
- Hauteur 5 mm
- Plots striés pour une meilleure anti glissance
- 4 coloris : noir ou gris (polymère injecté), mixte inox/plastique noir (bicolore polymère injecté + inox) et aluminium strié



Stockage : 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel. A Température comprise entre 5°C et 30°C
Ne pas manipuler en dessous de 5°C

* Annule et remplace toute fiche antérieure

Cette notice a pour but d'informer l'utilisateur sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances à la date de rédaction, sur les résultats d'essais effectués et sont de bonne foi. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à l'utilisateur, avant toute mise en œuvre, de s'assurer auprès de nos services que la présente n'a pas été modifiée par une édition plus récente.